

CGT

MATMU

TRACT

26 AOÛT 2025

Il ne suffit pas
de s'indigner,
il faut s'engager !



HAV : les salariés de la DNI ne doivent pas être les grands oubliés du projet

Lors du CSE des 16 et 17 juillet, la Direction Générale a annoncé que l'intégration de HAV nécessiterait trois week-ends complets de travail.

Ces périodes sont déjà connues : **du 12 au 14 septembre, du 3 au 5 octobre et enfin du 31 octobre au 2 novembre**, ce dernier tombant en pleine période de vacances scolaires et comprenant un jour férié.

Dès cette annonce, la Direction a indiqué que **ces interventions ne seraient pas considérées comme de l'astreinte** mais comme de simples interventions dites « **atypiques et inhabituelles** »



La **CGT a aussitôt réagi** lors de ce CSE pour rappeler que les salariés de la DNI ne peuvent pas être sollicités de cette manière et sans une véritable reconnaissance. **Si la Direction refuse de qualifier ces périodes d'astreinte, alors il doit y avoir une compensation équitable sous forme de prime exceptionnelle.**

Depuis, un nouveau discours a été tenu auprès des équipes : ces week-ends seraient finalement gérés comme de l'astreinte. **Mais à ce jour, rien n'est clair.**

Aucun planning n'a été communiqué, aucune précision n'a été donnée sur les horaires attendus, ni sur la nature exacte des tâches à réaliser.

Personne ne sait non plus si le travail se fera sur site ou à distance. Enfin, rien n'a été annoncé concernant les récupérations qui doivent être mises en place pour préserver l'équilibre de vie des salariés mobilisés !

Cette situation est problématique à plus d'un titre

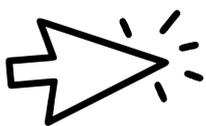
La CGT rappelle tout d'abord que **ces périodes de travail les week-end et jours fériés nécessitent par principe le volontariat des salariés de la DNI**. A ce jour, ils sont **plongés dans l'incertitude** alors même qu'ils doivent réorganiser leur vie personnelle et familiale autour de ces contraintes.

Comment s'engager pleinement dans un projet de cette ampleur sans disposer d'une **information fiable, complète et transparente** de la part de la Direction ? **Et donc, comment se porter volontaire sans connaître les contreparties ?**

Nous ne contestons pas la **nécessité de mobiliser les équipes pour assurer la réussite d'un projet stratégique comme HAV.**



CGT
M A T M U



Au contraire, nous savons l'importance de cette opération et **nous mesurons la charge que cela représente.**



Mais nous affirmons avec force que cela ne peut pas se faire au détriment des salariés.

Il ne peut pas y avoir d'un côté un **investissement colossal de près d'un milliard d'euros** pour acquérir HAV, et de l'autre une **absence totale de reconnaissance** pour celles et ceux qui, concrètement, feront de cette intégration une réussite.

La CGT agit pour obtenir des résultats concrets et rapides

Nous demandons donc à la Direction Générale de **clarifier sans attendre l'ensemble des modalités pratiques** de ces week-ends de travail.

La CGT rappelle donc les deux principes clés pour que ce projet soit une réussite sur le plan social :

- Les salariés doivent être **volontaires**, la Direction devra donc écouter chaque contrainte individuelle et en tenir compte !
- Les périodes désignées doivent être **des périodes d'astreinte** et donner lieu au **paiement des primes liées** ainsi que du **temps d'intervention majoré**.

Les salariés ont besoin de savoir quand et comment ils devront intervenir, quelles seront leurs missions, et surtout **comment leur engagement sera reconnu**.

Nous demandons à ce que la Direction s'engage sur **un dispositif clair et équitable de rétribution**, et à défaut de la **mise en place d'astreinte**, que soit octroyée **une prime exceptionnelle** valorisant l'effort collectif et compensant le déséquilibre vie privée / vie professionnelle engendré.

Sans eux, il n'y aura pas de succès.

Avec eux, et avec le respect qui leur est dû, ce projet réussira dans de bonnes conditions.

VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE A LA CGT MATMUT POUR DEFENDRE VOS INTERETS

Nous sommes des salariés qui n'acceptent plus que "ce qui est bon pour nous" soit décidé à notre place sans consultation préalable.

Nous sommes à votre écoute pour relayer vos voix, vos interrogations, vos revendications et vous assistons individuellement et collectivement avec détermination.

Nous nous engageons au service du collectif.

Vous pouvez aussi adhérer en ligne

[Cliquez ici](#)

Vos représentants syndicaux DNI référents :

Alice NOLIUS
Anthony AVOGADRO



Téléphone : 06 64 74 04 22
Email : contact@cgt-matmut.fr

CGT
M A T M U